Affiché le 23/07/2026

LISTE DES DELIBERATIONS de la séance du 15 juillet 2026

Ajout d'un point à l'ordre du jour, délibération n° 2026/JUILL/001 adopté à l'unanimité
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'ajout à l'ordre du jour de la séance le point intitulé « **ONF – convention de mandat facturation électronique des ventes de bois** ».

ONF – convention de mandat facturation électronique des ventes de bois, délibération n°2026/JUILL/002 : adopté à l'unanimité
Le conseil municipal approuve les termes de la convention de mandat de facturation.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026, délibération n°2026/JUIN/001 :
adopté à 10 voix POUR 1 abstention (Mme RIVEL)

Plan Prévention des Risques d'Inondation par ruissellement (PPRr), délibération n°2026/JUILL/004A : refusé à l'unanimité
Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité REFUSE la nouvelle version du PPRr en l'état.

Convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires proposées par le CDG89, délibération n° 2026/JUILL/005 : adopté à l'unanimité
Monsieur le Maire expose que cette convention permet de souscrire aux services complémentaires proposés par le centre de gestion de l'Yonne et notamment au service Intérim afin de pourvoir au remplacement d'agent pendant les congés. Le conseil municipal, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer la convention.

Subvention allouée, délibération n° 2026/JUILL/006 adopté à 10 voix POUR
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 10 voix POUR, DÉCIDE d'allouer à l'association « Tête en l'air » une subvention de fonctionnement d'un montant de 335,50€

Sacem, délibération n° 2026/JUILL/007 adopté à 8 voix POUR
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 8 voix POUR décide, à partir de l'année 2026 :
- De souscrire le forfait annuel de 152.01 € à la SACEM
- De déléguer à l'association AVENIR : l'organisation de la fête patronale et la fête de la musique
- De déléguer à l'association Tête en l'air l'organisation de la fête nationale dite « du 14 juillet » et des fêtes locales : arbre de Noël et spectacle de l'école
- De déléguer la kermesse à la coopérative scolaire

Bail de chasse, délibération n° 2026/JUILL/008 : adopté à l'unanimité
Le Conseil Municipal, à l'unanimité charge M le Maire de rédiger et de signer le bail de pour une durée de deux ans pour un coût de 20 € l'hectare soit un montant annuel de 300 € (15 ha à 20 €).

Bail logement ancien presbytère, délibération n° 2026/JUILL/009 adopté à l'unanimité
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité ATTRIBUE le logement communal T3 bas.

Convention de servitude ENEDIS, délibération n° 2026/JUILL/010 : adopté à 10 voix POUR
Après en avoir délibéré et sous réserve d'acceptation du projet, des autorisations d'urbanisme et de toutes les formalités obligatoires et nécessaire, le conseil municipal décide à 10 voix POUR et 1 abstention (Mme RIVEL Ludivine) de souscrire la convention.

Retrait de la délibération n°2026/MAI/016A, délibération n° 2026/JUILL/011 : adopté à l'unanimité
Le conseil municipal *à l'unanimité* décide du retrait de la délibération n°2026/MAI/016A

Départ à la retraite, délibération n° 2026/JUILL/012 : adopté à 10 voix POUR 1 voix CONTRE

Affiché le 23/07/2026

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à 10 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme RIVEL Ludivine) d'offrir à la secrétaire générale qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juin 2026, un bon cadeau d'un montant de 430 € chez les Etablissements Delingette à Chablis.

Indemnités kilométriques, délibération n° 2026/JUILL/013 : adopté à 7 voix POUR
Le conseil municipal décide à 7 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme FROMONOT, Mme BRAUD et M FOURNEY) que toute prescription sera levée concernant le remboursement de ces frais et décide à l'unanimité de la prise en charge par le budget communal des frais.

Vidéoprotection, délibération n° 2026/JUILL/014 : adopté à l'unanimité
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE l'installation d'un système de vidéoprotection organisée selon les normes du RGPD.

Honoraires architecte, délibération n° 2026/JUILL/015 : adopté à l'unanimité
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 1.

Compte-rendu de commission - COPE région de Vermenton
Monsieur BUCHEZ Francis rend-compte de la commission. Sont élus président M RATON Hervé, Vice-président M BUCHEY Francis.

Questions diverses :

- **Car scolaire :** Le point d'arrêt du car scolaire à de Vaugermain a été créé pour la rentrée.
D'autre part, une rencontre est programmée le 22/07 avec les élus, les représentants de parents d'élèves et la Direction des Mobilités et des Infrastructures de la Région pour modifier le point d'arrêt du transport scolaire.

- **14 juillet :** En raison de la canicule et des départs de feux dans le département, il a été décidé en concertation avec les associations de reporter les festivités du 14 juillet au 12 septembre 2026.

- **Conférence sur la Nuit des Chauves-souris** : Elle se tiendra le 1/08 de 20h à 22h à la salle communale.

- **Canicule et personnes vulnérables** : En raison de la canicule, un registre des personnes vulnérables a été créé. Toute personne désirant figurer sur ce registre peuvent contacter la mairie.

- **Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) :** Une demande de la fiche des délibérations applicables en 2026 sur le territoire de la commune a été adressé aux services fonciers de la DDFIP.

- **Affouages :** Monsieur DISSON informe le conseil municipal que 19 lots doivent être faits rapidement et qu'une réflexion doit être menée pour soit ouvrir les affouages aux personnes extérieures soit une mise en vente par l'ONF.

- **Garçon la Note :** Dans le cadre du festival « Garçon la Note », un concert sera donné dans la cour de la mairie le 6 août avec un bar éphémère de la brasserie « La Vaugermaine ».

- **Panneaux d'affichage :** le plexiglass des panneaux d'affichage sera à changer et des panneaux d'affichage libre seront installés à la Croix-Pilate, à Vaugermain et dans le bourg.

- **Correspondant incendie :** la nomination d'un correspondant incendie sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- **Activités intergénérationnelles** : Madame RIVEL souhaite obtenir en 2027 un budget d'environ 2.000 € annuel afin d'organiser des activités avec mise à disposition d'un local communal.
Les activités seront organisées selon trois thématiques : écriture, couture-tricot-crochet et atelier photo.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H51